



MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN

1670, route 202, Franklin (Québec) J0S 1E0

Tél.: (450) 827-2538

Fax: (450) 827-2640

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par le soussigné, à l'effet que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 8 janvier 2018, le conseil a adopté le règlement suivant :

- Règlement numéro 368 relatif aux avertisseurs de fumée.

Ce Règlement est déposé à l'Hôtel de Ville situé au 1670, route 202 à Franklin, où toute personne peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

Donné à Franklin, ce 9 janvier 2018.

François Gagnon
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, ce mardi 9 janvier 2018 entre 9h et 17h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce mardi 9 janvier 2018.

François Gagnon
Directeur général et secrétaire-trésorier